

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Industrie - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

86830

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

07724

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Boujedamra

J. Lali

Date de naissance :

01/01/1957

Adresse :

ESANDA N° 26 Sidi Haddouj oued sidi hanan  
20130 Casablanca

Tél. :

6666 824145

Total des frais engagés : 540.7 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

04/10/2022

Nom et prénom du malade :

Boujedamra Jilali

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

H.I.A + o.t.g

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 04/10/2022

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/10/2021	C	1	18000	<p>د. محمد رشيد طبيب ارتوساير</p> <p>Dr. KHADRAOUI Mohamed Spécialiste en médecine traditionnelle Etg 131, Lotissement Hadjoula Casablanca GSM : 0678 27 67 20</p>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formasseur	Date	Montant de la Facture
	21/11/21	390,70

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

### **(Création, remont, adjonction)**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

SA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

# Docteur KHADRAOUI Mohammed Rachid

- Spécialiste en Médecine du sport de l'université de NICE-SOPHIA ANTIPOlis (France)
- Diplôme de l'université d'Echographie Clinique de l'université de Montpellier (France)
- Expert Médical : D.I.U. de Médecine légale et Réparation Juridique RENNES (France)
- Auprès des Tribunaux Marocains
- Autorisé par le Ministère de la Santé pour délivrer les certificats de conduite automobile toutes catégories

# الدكتور الخضراوي محمد رشيد

- متخصص في الطب الرياضي من جامعة نيس مورينا أنتولينس (فرنسا)
- الفحص بالصدى من جامعة مونبلي (فرنسا)
- خبير في الطب الشرعي من جامعة رين (فرنسا)
- معلم لدى المعاهد المغربية .
- طبيب معتمد من طرف وزارة الصحة لتسليم الشهاد
- الطيبة الخاصة برخص السياقة جميع الفئات

Dr. KHADRAOUI Mohammed Rachid  
Spécialiste en médecine de sport  
1er Etg 137, Lottissement Haddiou Sidi  
Casablanca  
GSM : 0678 27 67 20

Dr. KHADRAOUI Mohammed Rachid  
Spécialiste en médecine de sport  
1er Etg 137, Lottissement Haddiou Sidi  
Casablanca  
GSM : 0678 27 67 20

Dr. KHADRAOUI Mohammed Rachid  
Spécialiste en médecine de sport  
1er Etg 137, Lottissement Haddiou Sidi  
Casablanca  
GSM : 0678 27 67 20

106,70 X 3

2/ CB - MEDZAR

10,60 29/5/3 mois

2/ officiel solution amine

2 gts 3x10

390,70

106,20

106,20

106,70

تجزئة الحديدي رقم 137 الطابق الأول سيدى معروف - الدار البيضاء

Lotissement Haddiou, N° 137, 1er Etage Sidi Maârouf - Casablanca

GSM : 06 78 27 67 20 - Fixe : 05 22 58 44 55

Saropif-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
N° 2620 Casablanca  
Sifocet 1,6 mg/0,5 ml sol  
articulaire b20  
P.P V : 70,60 DH

6118001 080571

دكتور " د. محمد رشيد  
متخصص في الطب الرياضي  
Dr. KHADRAOUI Mohammed Rachid  
Spécialiste en médecine de sport  
1er Etg 137, Lottissement Haddiou Sidi  
Casablanca  
GSM : 0678 27 67 20

**valable 3 mois**

Le 04.10.2021

## **DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE**

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Dr. KHADRAOUI Mohammed Rachid  
Spécialiste en médecine de sport

1<sup>er</sup> Etg 137, Lotissement Haddouji-Sidi Maareouf

Casablanca

CPN 90142 67 20

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Bousra JALALI

Présente

HTA

Nécessitant un traitement d'une durée de :

3 mois

(03 mois)

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

Co 17.10.2021 ZEPH / 3 mois

site : [www.mupras.com](http://www.mupras.com) // mail : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com) // tel : 0522-20-45-45 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : Center d'affaire Allal Ben Abdellah, 49, Angle Rue Allal Ben Abdellah et Rue Mohammed Fakir

6ème Etage. Casablanca